



RÉSEAU  
**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Votre Service de Prévention  
et de Santé au Travail à vos côtés

PRÉVENIR LES RISQUES  
PROFESSIONNELS 



## Réalisation d'études métrologiques

Inclus dans l'offre socle

### Réaliser des études métrologiques, pour quoi faire ?

#### Évaluer et mesurer

certains risques auxquels  
les travailleurs sont exposés.

#### Mettre en œuvre

des actions de prévention.

#### Améliorer

les conditions de travail.

### La réalisation d'études métrologiques, comment ça se passe ?

Une étude métrologique en entreprise consiste à décliner une méthodologie de mesurage de niveaux d'exposition en milieu professionnel, comportant le choix de la meilleure technique, le prélèvement lui-même mais aussi le recueil des éléments de contexte de la mesure et l'analyse tenant notamment compte de référentiels. Ceci jusqu'à la restitution argumentée qui comportera les conseils pour décider d'une action préventive si les résultats le justifient.

#### Des mesures de paramètres très divers

Les études métrologiques peuvent porter sur des paramètres très

divers : bruit, température, ambiance de travail (humidité, luminosité, etc.), polluants atmosphériques (poussières, aérosols, substances chimiques...), qualité d'aspiration ou de ventilation.

#### Une démarche pluridisciplinaire coordonnée par le médecin du travail

Dans le cadre de ses fonctions, le médecin du travail peut réaliser ou faire réaliser des prélèvements et des mesures au sein de l'entreprise, afin de les analyser. Le technicien en hygiène et sécurité, le toxicologue notamment ou encore l'infirmier en santé au travail peuvent également intervenir dans la réalisation d'études métrologiques. En effet, ces études sont menées dans une approche pluridisciplinaire, en collaboration étroite avec les différents acteurs de l'entreprise.

Les études métrologiques s'inscrivent dans la démarche de prévention de l'entreprise, dans le cadre de l'aide à l'évaluation des risques, si et seulement si cet examen est considéré comme nécessaire et indispensable.

#### Prévention et actions correctives

Ces études font l'objet d'un rapport d'information qui présente l'analyse des résultats en fonction des tâches réalisées par les travailleurs pour préciser l'intensité d'un risque et de ses éventuels effets, et conseiller en conséquence sur les moyens de protection les plus adaptés. Cette restitution est à destination de l'employeur et peut être communiquée à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) quand elle existe, et aux salariés concernés. Elle permet d'envisager et mettre en œuvre les mesures de prévention individuelle ou collective apparues comme utiles au regard des mesures effectuées. Le SPSTI peut ensuite également accompagner l'employeur dans leur mise en place.

### Qui est concerné par la réalisation d'études métrologiques ?

Tous les travailleurs et toutes les entreprises peuvent être concernés par la réalisation d'études métrologiques. L'employeur, les salariés et les instances représentatives du personnel peuvent bénéficier des résultats.



Pour plus d'informations sur la réalisation d'études métrologiques, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

**ASMIS**

77, rue Debaussaux - 80001 AMIENS CEDEX 1  
contact@asmis.net - www.asmis.net

# NOS CENTRES MÉDICAUX

Votre service de prévention et santé au travail  
des équipes et des moyens près de chez vous



Un centre mobile se déplace dans  
les entreprises éloignées d'un centre fixe



## SOMME OUEST

**ABBEVILLE**  
Rue Ventôse  
ZAC des Deux Vallées  
80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 24 04 45

**BEAUCAMPS-LE-VIEUX**  
Centre Social  
Secrétariat assuré par le centre de Dury  
10 rue Pierre Gaudefroy  
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

**WOINCOURT**  
11 rue du Chevalier de la Barre  
80520 Woincourt  
Tél : 03 22 60 21 69

## SOMME NORD-EST

**PÉRONNE**  
19 rue Saint-Jean – BP 10202  
80205 PERONNE CEDEX  
Tél : 03 22 84 19 40

**ALBERT**  
2 rue d'Aveluy – BP 40049  
80049 ALBERT CEDEX  
Tél : 03 22 75 21 55

**CHAULNES**  
46 rue Aristide Briand  
80320 CHAULNES  
Tél : 03 22 83 97 58

## SOMME NORD

**DOULLENS**  
13 boulevard Ernest Dehéé  
80600 DOULLENS  
Tél : 03 22 77 29 68

**FLIXECOURT**  
Centre Médical  
Secrétariat assuré par le siège  
Rue de la Catiche  
80420 FLIXECOURT  
Tél : 03 22 54 58 00

## AMIENS MÉTROPOLE

**AMIENS –SIÈGE SOCIAL**  
77 rue Debaussaux  
Accès par le quai Charles Tellier  
CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél : 03 22 54 58 00

**ESPACE INDUSTRIEL NORD (EIN)**  
68 rue de Poulainville  
80080 AMIENS  
Tél : 03 22 44 11 94

**BOVES**  
Cité des Métiers  
Boulevard Michel Strogoff  
80440 BOVES  
Tél : 03 22 47 01 40

**DURY**  
Chemin rural de la Croix Blanche  
Centre Oasis – Bât les Tulipiers  
80480 DURY  
Tél : 03 22 47 84 70

## SOMME SUD-EST

**ROYE**  
3 rue de Montdidier  
80700 ROYE  
Tél : 03 22 87 07 86

**HAM**  
11 rue du Grenier à Sel  
80400 HAM  
Tél : 03 23 81 11 81

**MOREUIL**  
37 rue du 8 août 1918  
80110 MOREUIL  
Tél : 03 22 54 08 31

**NESLE**  
28 rue de la Vierge  
80190 NESLE  
Tél : 03 22 88 37 40



55 cabinets médicaux répartis sur 16 sites du département  
1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité

POUR EN SAVOIR PLUS



[www.asmis.net](http://www.asmis.net)